Le Trial des Vestiges fête son quinzième.

Les 1 et 2 septembre prochain, le Trial Club Passepartout de Moudon va organiser sa 15^{ème} compétition de trial moto.

Du vendredi 31 août au dimanche 2 septembre prochain, le hameau du Seppey près de Vulliens sera animé par une formidable concentration de motards venus de toute la Suisse, mais aussi de plusieurs pays européens.

Mais attention, les trialistes ne sont pas des motards comme les autres. Lorsqu'ils s'affrontent en compétition, ils ne se battent pas au coude à coude contre un chrono grâce à une débauches de Watts arrachés à leur mécanique dont les hurlements s'entendent loin à la ronde. Non, la vitesse, ne les intéresse pas et les dixièmes de secondes ils s'en moquent comme de leur première clef à bougie. Ce qui passionne le pilote de trial, c'est de jouer avec les lois de l'équilibre pour franchir des obstacles naturels en restant parfaitement calé sur sa machine. Lorsque le pilote se trouve momentanément en difficulté, surpris par une farce de la gravitation, ou un pneu qui se prend pour un patineur artistique, il va devoir essayer d'éviter la chute en s'aidant d'un pied posé à terre. Ce "pied" n'échappera pas à l'œil vigilant d'un commissaire qui va pénaliser le pilote d'un point. Bien entendu, en fin d'épreuve, c'est celui qui aura le moins de points qui sera déclaré vainqueur.

Si le trialiste n'est pas un motard comme les autres, le Trial des Vestiges n'est pas non plus un trial comme les autres. Plutôt que de faire s'affronter des jeunes loups plein de fougue, ce sont de vieux renards qui vont ruser pour se départager.

Le règlement, propre à cette manifestation, fixe l'âge idéal du coureur à 40 ans. Les trop jeunes, de 30 à 39 ans sont pénalisés d'un point par année. Par contre, les « un peu moins jeunes », de 41 ans à... beaucoup plus, sont gratifiés de 1 ou 2 points de bonification par année pour compenser quelques peu les raideurs et les rhumatismes.

Le concours se déroulera sur un parcours en forme de huit, soit 2 boucles totalisant une douzaine de kilomètres dans les campagnes vaudoises et fribourgeoises. Le long de ce parcours, les organisateurs ont sélectionné une quinzaine de zones, semées de difficultés et de pièges dans lesquels les pilotes seront jugés. Chaque concurrent sera tenu de faire 4 tours, soit 2 le samedi et 2 le dimanche.

Coté machines, les amoureux de belles mécaniques, seront servis. Le Trial des Vestiges offre une vitrine dans laquelle des motos de plus de 40 ans vont évoluer aux cotés de toutes les générations jusqu'aux montures les plus récentes.

Il est évident que les résultats se feront par catégories d'âge, vu que les machines de 40 ans sont à peu près aussi véloces qu'un camion, comparées aux gazelles que sont les motos modernes.

Comme chaque année depuis 15 ans, le hameau du Seppey / Vulliens va sortir un peu de sa douce torpeur le temps d'un week-end pour accueillir coureurs, spectateurs et visiteurs. La ferme de Titi Meyer sera transformée en cantine - restaurant - caveau - salle de bal - bar.

Au menu du vendredi soir ; moules / frites à gogo pour 22 frs, ou steak / frites pour ceux et celles qui préfèrent les bêtes à cornes aux bêtes à coquilles. Le samedi soir comme à l'accoutumée, un menu de fête, avec musique et bal.

Spectacle gratuit, restauration chaude et une bonne ambiance vous attendent au Seppey. Tous les membres et les nombreux bénévoles du Club vont faire le maximum pour réussir un "zéro", c'est à dire un "sans faute", afin que chacun et chacune puisse passer quelques heures, ou trois jours (et 3 nuits) dans une bonne ambiance de fête sportive.

Waltou

Toutes informations sur notre site: www.trial-moudon.ch